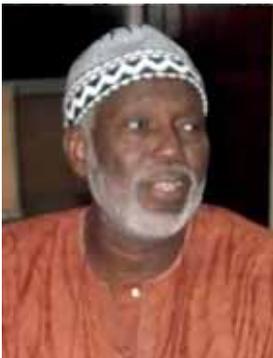




## LES ESOP, UNE AUTRE RÉVOLUTION DANS LA RELANCE DE L'AGRICULTURE TOGOLAISE

P. 3 & 4



**Suivi de la gestion des fonds GAFSP au Togo:  
M. CISSOKHO Mamadou du ROPPA se prononce**

**« Je n'ai pas de crainte  
aujourd'hui par rapport à  
ce qui est mis en place »** P. 6

**Valorisation et promotion des produits  
agricoles locaux** P. 8  
**LE SIALO 2 A TENU SES PROMESSES**

**Engagement des Chefs d'Etat à consacrer 10% de leur  
budget d'investissement au secteur agricole**  
**DIX ANS APRÈS MAPUTO, MONROVIA  
FAIT LE BILAN** P. 9

**LA NSCT S'ENGAGE À UNE MEILLEURE  
COMMUNICATION SUR LA GESTION DE  
LA FILIÈRE COTONNIÈRE AU TOGO** P. 4

**LE MAEP À L'ASSAUT DE  
L'APPROCHE SECTORIELLE**



P. 5

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE,  
DE L'ÉLEVAGE ET DE LA PÊCHE

CABINET

SECRETARIAT GÉNÉRAL

PROJET D'APPUI AU SECTEUR AGRICOLE (PASA)

REPUBLIQUE TOGOLAISE

*Togolèsi*

## 1er APPEL A PROPOSITIONS POUR LES OPERATIONS DE WARRANTAGE

1. Le Gouvernement de la République Togolaise, à travers le Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche, a reçu un don de l'Association Internationale pour le Développement pour financer le Projet d'Appui au Secteur Agricole (PASA). Une partie de ce don sera utilisée pour réaliser des opérations pilotes de warrantage. Ceci s'inscrit dans le cadre du financement de sous-projets innovant devant permettre aux organisations de producteurs de développer des systèmes performants de mise en marché des produits agricoles garantissant de meilleurs revenus aux producteurs tout en promouvant une relation contractuelle avec des banques ou des institutions financières.

2. Conformément aux recommandations de la mission de supervision d'avril 2013, il est prévu que cinq (5) opérations pilotes soient financées par le PASA dès la campagne 2013/14, en s'assurant d'une bonne répartition dans les différentes régions (en raison d'une par région). A cette fin, au regard du calendrier cultural, il est lancé un appel à propositions auprès des organisations paysannes, d'opérateurs et d'institutions financières œuvrant dans ce domaine pour des achats de produits se réalisant dans les délais voulus dès septembre.

3. Le PASA soutiendra l'établissement, au niveau d'organisations paysannes, de partenariats avec des opérateurs privés et des institutions financières (institutions de microfinance, banques), permettant de développer les activités de groupage, stockage et warrantage de céréales et d'autres produits agricoles ou agro-alimentaires sur la base de mécanismes qui connectent les producteurs durablement aux marchés (intrants, commercialisation des produits agricoles) et aux prestataires de services (financement agricole, transformation, mécanisation agricole, conseil agricole), dans des zones présentant un environnement économiquement favorable à ce type d'opérations.

4. Les sous-projets admissibles sont diverses formes d'opérations qui permettent de stocker des produits agricoles pour en tirer un prix plus intéressant et accéder plus facilement ou à des volumes de crédit plus élevés pour le développement des activités génératrices de revenus.

5. Les entités désireuses de soumettre leurs projets doivent garantir au minimum les préalables suivants : avoir une bonne compréhension de ces systèmes d'où les besoins d'information et de formations ; évoluer dans un environnement où le monde rural avec un minimum de structuration et d'organisation ; des capacités de stockage en bon état permettant de maintenir la qualité des produits stockés ; des systèmes d'information sur les prix des marchés (SIM) fiables car la décision de vente des produits est liée à l'information sur les prix et des relations avec des institutions de micro finance solides en mesure de participer au mécanisme triangulaire. Il faudrait donc s'assurer que les bénéficiaires aient une bonne lecture de l'évolution des prix sur le marché.

6. Les critères de sélection des Proposants et partenaires des actions sont principalement : (i) Il doit être démontré clairement que la hausse du prix autorise une bonne rentabilité financière et justifie le sous-projet ; (ii) la capacité de gestion des promoteurs : la capacité d'exécution et de gestion de projets, l'expérience dans les filières considérées, la connaissance des réalités locales, (iii) les qualifications des équipes techniques : en matière de coordination, de formation de même que leur expérience professionnelle ; (iv) les capacités de stockage des produits à warrantés : localisation des magasins, distance par rapport aux producteurs, capacités de stockage etc. Les sous-projets de warrantage seront sélectionnés sur la base de l'analyse (i) du profil des producteurs et OP participant aux systèmes de warrantage : nombre de producteurs concernés y compris les femmes et les jeunes, méthode de sélection/ciblage, conditions d'adhésion ; (ii) de la rentabilité des opérations : fourchette estimée d'augmentation des prix au cours de la saison agricole, seuil de rentabilité financière requis correspondant à l'évolution du prix des produits au cours du cycle de la récolte à la mise en marché, garanties, prévention des risques ; (iii) des articulations envisagées avec des systèmes avec des mécanismes d'accès aux intrants

et (iv) les impacts attendus du développement des systèmes de warrantage aux niveaux local, régional, national : sur l'évolution des prix, sur le développement des circuits commerciaux des intrants et des produits ; l'augmentation de revenu attendue au niveau global et individuel chez les producteurs ;

7. Les catégories de dépenses éligibles, qui doivent clairement être décrites avec des coûts unitaires, les quantités et désagrégées suivant les apports du promoteur et la subvention du PASA, comprennent :

le conseil et formation destinés à renforcer les capacités des partenaires impliqués dans l'opération (appui technique, organisation, gestion, recherche de nouveaux marchés, au niveau national / sous régional) ;

les équipements afin d'assurer et de maintenir la qualité des produits stockés (pesage, vannage, calibrage, conditionnement...);

une partie des coûts de fonctionnement de ces opérations pendant leur phase de démarrage (prise en charge sur une période de 1 an).

8. Les activités qui ne sont pas prises en compte par le PASA pour les opérations pilotes de warrantage sont les fonds de roulement, les frais de fonctionnement généraux et les technologies/procédés qui nécessitent un appui technique récurrent non disponible au Togo.

9. Les fonds PASA destinés au financement des opérations de warrantage pourront financer au maximum 70% des investissements et 50% du fonctionnement des coûts éligibles avec un plafond total de 45 millions de FCFA par opération.

10. Les fiches de proposition de projet peuvent être obtenues auprès du secrétariat des DRAEP et de la COD PASA ou par mail à l'adresse pasatogo@yahoo.fr.

11. Les demandes doivent être envoyées à la Direction régionale l'agriculture, de l'élevage et de la pêche (DRAEP) où sera développée chaque opération au plus tard le 30 septembre 2013, à 17 heures. Les postulants seront tenus informés de la suite accordée à leurs demandes à la suite des séances d'analyse des propositions par les comités de sélection installés dans les régions.

12. Les demandes doivent être adressées en cinq (5) exemplaires sous pli fermé par courrier postal ou (de préférence) déposées à l'adresse suivante :

Monsieur le Coordinateur opérationnel délégué du PASA  
S/C Monsieur le Directeur régional de l'agriculture, de l'élevage et de la Pêche,  
Lieu : DRAEP de la Région où se déroulera l'opération

13. Avec la mention :

« Soumission pour le 1er appel à propositions pour les opérations pilotes de warrantage »

14. En cas d'envoi par la poste, la date d'envoi doit être indiquée par le cachet d'envoi dont la date est de trois (03) jours avant l'échéance du délai de dépôt des dossiers. Dans ce cas d'envoi, le courrier devra être recommandé avec accusé de réception. Les demandes envoyées par courrier électronique seront automatiquement éliminées.

15. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence à l'adresse ci-dessous

**Projet d'Appui au Secteur Agricole (PASA)**

**Secrétariat de la Commission de Passation des Marchés**

**Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche**

**Sis au 3 Avenue de Duisburg à Lomé, B.P. 14048 Lomé Togo**

**No. De téléphone : + (228) 22 44 30 38**

**E mail : pasatogo@yahoo.fr,**

Tous les jours ouvrables de 07h00mn à 12h00mn et de 15h00mn à 17h00mn.

**Le Ministre de l'Agriculture de l'Élevage et de la Pêche**

## Brèves d'ailleurs...

### Bétail: Des peaux et des os qui rapportent

Au Somaliland, région semi autonome de la Somalie, un projet pilote visant à valoriser les déchets d'abattoir a permis une augmentation de 30 à 40 % de la valeur des bêtes ainsi qu'une réduction de la pollution de l'environnement. Financé par le Ministère britannique du Développement international et géré localement par l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture, (FAO), ce projet a formé plus de 100 apprentis à la fabrication de colliers, bracelets, perles et peigne au départ de déchets osseux. Des jeunes femmes ont également appris à réaliser des pains de savon

avec la moelle caustique. Selon le Dr Abdi Dahir Ali, Ministre régional de l'Élevage, de tels projets vont aider les gens à sortir du cercle de la pauvreté dans ce pays qui manque d'industries nationales pour la production de biens de première nécessité comme le savon. Dans sa prochaine étape, explique Luca Alinovi de la FAO-Somalie, le projet induira le séchage et le tannage du cuir ainsi que la production du biogaz et de fumier. Les déchets de chameaux, bovins et moutons sont de plus en plus recherchés, le chameau constituant la majeure partie de la matière première en raison de la forte demande internationale pour sa viande.

### Plantes rentables Une liane riche en revenus

Des villageois du centre du Cameroun ont augmenté jusqu'à six fois leurs revenus grâce à la vente d'une liane riche en protéine. Communément appelé Oko ou Eru, le Gnetum, menacé par une récolte sauvage excessive, a fait l'objet d'un programme décennal de domestication mené par le Centre de recherche forestière internationale (CIFOR) et l'Institut Camerounais de

recherche agricole pour le développement. Selon CIFOR, le commerce annuel de cette liane représente plus de 12 millions de dollars US (9 millions d'euros), ce qui en fait le troisième produit forestier non ligneux le plus rentable après le poisson et le bois combustible. Récoltes et ventes collectives ont permis d'augmenter les revenus des villageois.

## Adaptation / les agriculteurs défient la sécheresse

Les petits agriculteurs d'Afrique de l'Est ont de plus en plus recours à des variétés de culture à maturation précoce et résistantes à la sécheresse pour faire face au changement climatique. Et 50 % d'entre eux plantent des arbres pour lutter contre

l'érosion, selon une enquête menée auprès des 700 ménages de la région dans le cadre du programme de recherche du GCRAI sur le changement climatique, l'agriculture et la sécurité alimentaire.



# LES ESOP, UNE AUTRE RÉVOLUTION DANS LA RELANCE DE L'AGRICULTURE TOGOLAISE

**Riz délices, farine de soja (Soja zogbon, soja vie, sojawa), voilà quelques produits localement transformés qui font la fierté des producteurs agricoles togolais. Véritables courroie entre les organisations paysannes, les producteurs agricoles et les grands projets tels que, le Projet d'Appui au Secteur Agricole (PASA), le Programme de Productivité Agricole (PPAAO), le Projet d'Appui au Développement Agricole (PADAT), les ESOP font parler d'elles dans le cadre de la relance de l'agriculture togolaise et surtout dans le processus de mise en œuvre du Programme National d'Investissement Agricole et de Sécurité Alimentaire (PNIASA).**

«Le PNIASA a été élaboré pour permettre d'accroître le taux de la contribution de l'agriculture au PIB, un

organisés en groupes économiques de production et de commercialisation appelés les « tontines commerciales » qui sont une forme d'organisation collective. Ils sont également solidaires sur les livraisons à fournir à l'ESOP et sur le remboursement des crédits octroyés, notamment pour les intrants. Ayant vite compris les avantages de cette initiative, les responsables des différents projets logés dans le grand et ambitieux programme qu'est le PNIASA en font leur cheval de bataille. C'est ainsi que le Projet d'Appui au Secteur Agricole (PASA) et le Programme de Productivité Agricole en Afrique de l'Ouest (PPAAO-Togo) ont signé en novembre 2012, des contrats pour la mise en œuvre des ESOP avec l'ONG ETD qui a pour mission dans ce cas d'espèce, d'identifier les zones, de recruter les gérants et de les accompagner pour la

de semences certifiées de riz de la variété IR 841 et de 8 tonnes de semences de soja de la variété TGX. Par ailleurs, des bons d'enlèvement d'engrais ont été octroyés à 10 ESOP riz et à une ESOP ananas à raison de 22,5 tonnes par ESOP riz et 7,5 tonnes pour l'ESOP ananas. La distribution des engrais ainsi que la livraison des herbicides et les produits de traitement de soja sont en cours. Le dispositif a permis de mettre en relation 630 producteurs qui ont bénéficié d'un crédit d'un montant total de 29 millions soit une moyenne de 46.000 F par producteur.

En termes financiers, toujours pour la période de janvier à juin 2013, l'entreprise prestataire (ETD) a disposé pour l'exécution des activités

PASA contribue à valoriser les produits agricoles en mettant sur le marché des produits de qualité qui répondent aux exigences des consommateurs», explique le Directeur Général de ETD.

Malgré la rénovation qu'apporte ce système dans le monde rural et agricole, on note toutefois certaines difficultés liées souvent liées aux retards dans l'achat de la matière première, dans l'installation des machines de transformation des stocks constitués, dans la mise à disposition des intrants aux producteurs et au manque de déplacement pour les managers recrutés. Les promoteurs dudit projets s'activent davantage de manière à trouver des solutions pour y pallier.

**Tableau de bord des indicateurs des ESOP**

Indicateurs	Anciennes ESOP PASA lancées en 2012	Nouvelles ESOP lancées au 1 <sup>er</sup> semestre 2013	Total atteint	Cible 2016
Nombre d'ESOP lancée	8	3	11	20
Nombre d'études de milieu réalisé	8	3	11	20
Nombre de manager recruté et formé	8	-	8	20
Nombre de plan d'affaire élaboré	8	-	8	20
Nombre de producteurs	3 313	570	3 885	14 000
Nombre de tontines commerciales/OP	240	57	297	1 000
Superficie totale à emblaver (en ha)	1 321	450	1 771	2 500 ha pour le riz (1 600 ha pour le soja)
Quantité de semences à distribuer (T)	84	26	110	-
Engagement de production (T)	1 700	600	2 300	5 000 de riz, 2000 tonnes de soja et autres

liées au contrat avec le PASA, d'une ressource totale de 109.126.000 F CFA

La sélection et la formation des managers à la démarche ESOP, l'accompagnement de ceux-ci à la rédaction des plans d'affaire, l'exploration des zones et la réalisation d'études de milieu dans les nouvelles zones ainsi que des opérations test de productions dans les nouvelles zones, sont entre autres démarches prioritaires et indispensables dans le processus de mise en œuvre de ces entreprises.

«D'ici 2016, notre contrat prévoit de mettre en place toutes les entreprises et cette année, on en a encore lancé quatre nouvelles. L'intervention du PASA se manifeste donc par une assistance financière à l'appui technique que nous assurons. Ceci se traduit par l'acquisition des équipements de transformation, le matériel roulant, notamment les motos (on en a reçu 9 déjà), ces motos vont servir à faciliter le déplacement du personnel qui va être basé dans les différentes ESOP. Le contrat prévoit de toute façon deux motos par ESOP, donc 40 motos au total pour toutes les 20 entreprises. En dehors de l'acquisition des équipements, le PASA permet de constituer le stock de démarrage ; chaque ESOP doit acheter entre 120 et 150 tonnes de riz paddy, de soja et des autres produits dès la première année. En février 2013, nous étions allés sur le terrain avec l'appui des DRAEP, collecter du riz paddy et du soja dans les différentes zones de production. Donc avec l'installation des ESOP, le

Avec le Programme de Productivité Agricole (PPAAO) axée sur la recherche, il s'agit d'installer 6 ESOP, notamment 3 sur les viandes et 3 sur les semences. A ce jour, toutes les opérations test sont en cours sur le terrain. Deux autres ESOP seront lancées sur les semences de maïs et une sur les semences de riz. Le même processus est également en marche au niveau de la filière viande où il est envisagé des ESOP pour accompagner les éleveurs d'ovins et de caprins, ce qui permettra in fine, de racheter les animaux, de procéder à l'abatage, à la découpe, au sassage et à la distribution. A cet effet, une partie des équipements (mobilier de bureau, congélateur, camion frigorifique, matériel informatique) est déjà assurée par le PPAAO qui entend ainsi améliorer la maîtrise de l'approvisionnement en semence des producteurs mais aussi introduire une nouvelle technologie pour permettre aux petits éleveurs de disposer d'un marché et aux consommateurs d'avoir accès à de la viande de qualité.

**ELEVAGE (ESOP VIANDE)**

	Prévus	Réalisés	Ecart
Nombre d'ESOP	3	3	-
Nombre de producteurs semenciers	160	83	-77
Nombre de groupe			
Nombre de femmes	50	1	-49
Superficie emblavées	130	130	-
Quantité de semence de base distribuée	3,8*	3,8	-
Quantité d'engrais fournis aux producteurs (tonne)	39**	0	-
Quantité d'herbicide distribuée (l)	780***	0	-

\*2 tonnes de semence de base de maïs + 1,8 tonne de semence de base de riz

\*\*30 tonnes d'engrais pour ESOP semence maïs et 9 tonnes d'engrais pour ESOP semence riz

\*\*\*600 litres d'herbicides pour les ESOP semence maïs et 180 litres pour les ESOP semences riz

(Suite à la page 4)



Komi Abitor, Directeur Général ETD, organisation initiatrice des ESOP

pourcentage maintenu à 6 %. Cette amélioration de la croissance passe par la création de la valeur, il faut ajouter de la valeur au produit. Pour ajouter de la valeur, il faut qu'il y ait des entreprises qui transforment. En mettant donc en place le PNIASA, l'Etat veut aussi concrétiser sa politique de souveraineté alimentaire qui ne dépendra plus des importations mais qui consistera à augmenter l'offre locale en produits agroalimentaires. Avec l'existence ou l'instauration des ESOP qui transforment les produits, on participe ainsi à la souveraineté alimentaire du pays », propos de M. Komi ABITOR, Directeur Général de l'ONG Entreprise Territoire et Développement (ETD), acteur majeur de la réalisation des ESOP qui concourent à n'en point douter à la vision non seulement des Autorités et des partenaires techniques et financiers, mais aussi et surtout au bien-être du monde paysan à savoir, l'amélioration de leurs conditions de travail et de vie.

Les programmes de création et de promotion des «Entreprises de Services et Organisations de Producteurs - ESOP» ont effectivement pour objectif de développer l'agriculture familiale par la promotion de circuits agroalimentaires locaux compétitifs et rémunérateurs pour les petits producteurs. Dans la démarche des ESOP, les producteurs sont

mise en place des entreprises.

Avec le PASA, qui a pour objectif dans le cadre du PNIASA de réhabiliter et de renforcer les capacités productives des bénéficiaires ciblés dans les filières sélectionnées et de promouvoir un environnement institutionnel capable d'accompagner le développement du secteur agricole sur le territoire national, il est prévu l'instauration de 20 ESOP dont 10 sur le riz et 10 sur d'autres filières, notamment le soja, l'arachide, l'ananas et le miel. Actuellement, huit ESOP sont déjà installées dans certaines localités, telles que Notsé, Pagouda, Sotouboua, Mango, Dapaong, Kpendjal. Pour leur fonctionnement, l'acquisition des équipements est d'ores et déjà assurée par les promoteurs. Il faut noter également l'implantation d'une autre ESOP spécialisée dans la transformation du soja à Agadji dans la préfecture d'Amou. Les indicateurs de production font ressortir que de janvier à juin 2013, le projet a collaboré avec 2322 producteurs dont 1611 ont pu livrer 804 tonnes de produits, soit une moyenne de près de 500 Kg par producteur. Les producteurs ont pu encaisser en moyenne 73.900 F CFA pour cette période de production du riz ou du soja.

En ce qui concerne la distribution des intrants, on note que les producteurs membres des ESOP ont bénéficié déjà au cours de cette année, de 60 tonnes

# LA NSCT S'ENGAGE À UNE MEILLEURE COMMUNICATION SUR LA GESTION DE LA FILIÈRE COTONNIÈRE AU TOGO

Comment permettre aux Hommes de médias de traiter avec exactitude et précision, les informations liées à la filière cotonnière au Togo ? C'est une question qui a conduit la direction de la Nouvelle Société Cotonnière du Togo (NSCT) à organiser du 19 au 22 août dernier à Atakpamé, un séminaire de formation et d'information à l'endroit des journalistes du public et du privé. C'est une rencontre qui s'inscrit dans le cadre du programme de communication la direction de la NSCT pour la campagne cotonnière 2013/2014, un programme qui permettra d'apporter à la population, la bonne information sur ce secteur de l'économie du pays.

La culture cotonnière représente un pilier de l'économie togolaise car il est non seulement la première culture de rente du pays mais aussi la première culture industrielle et le 4ème produit d'exportation après le clinker, le ciment et les phosphates. Ce secteur a connu pendant un temps, des moments difficiles



Table d'honneur à l'ouverture des travaux

mais depuis 2009, les résultats redeviennent de plus en plus encourageants.

Cependant, selon le Directeur général de la NSCT, les informations qui circulent souvent sur le secteur cotonnier ne sont pas forcément exactes et le souci est de permettre à tous d'avoir une meilleure connaissance de la filière coton au Togo, en Afrique et dans le monde ; d'où l'organisation de cette formation pour les professionnels de la presse au Togo. « Nous pensons que si les journalistes maîtrisent ce sujet, le public en serait certainement mieux informé. Cette rencontre est aussi l'expression de notre engagement à mieux intégrer les

médias dans nos actions, afin qu'à terme chaque média puisse disposer en son sein d'un véritable spécialiste coton », a souligné Kokou Djagni à cette rencontre de formation. Le Préfet de l'Ogou, M. Allagbé Kokou, a abordé dans le même sens en estimant qu'après cette formation, il y aura l'assurance que désormais, les sujets sur le coton seront traités par des journalistes spécialisés dans le domaine.

Au menu des activités de cette rencontre, les débats sur des thèmes à savoir : la chaîne de production du coton depuis la fibre jusqu'à l'obtention du textile, la présentation de la filière cotonnière togolaise, son



Des journalistes en visite de terrain

évolution et ses perspectives, la production et la commercialisation du coton-graine, de la fibre de coton et des autres produits dérivés, le transport et l'égrenage du coton, et entre autres le rôle de la fédération nationale des groupements de producteurs de coton de même que les enjeux de la production cotonnière en Afrique et dans le monde. Ce séminaire a été aussi marqué par une visite du centre de recherche de Kolo-Kopé, et des usines.

Il faut rappeler que la NSCT est une société d'économie mixte où l'Etat togolais détient 60 % des parts, les 40 % restants revenant aux producteurs de coton. Elle a été créée à la suite de la

dissolution en Conseil des ministres le 23 janvier 2009, de la Société Togolaise de Coton (SOTOCO), pour cause de mauvaise gestion.

Depuis 2009 grâce à une nouvelle politique de gestion mise en place par la NSCT, on note une croissance au niveau des rendements : 28.000 tonnes en 2009, 46.844 tonnes pour la campagne 2010/2011, et 79.000 tonnes pour celle de 2011/2012 avec un bénéfice de plus de 976 millions de F.CFA. Quant la campagne 2012/2013, la NSCT vise une production d'au moins 95.000 tonnes de coton graine. Et l'ambition est d'atteindre 200.000 tonnes par campagne à l'horizon 2022.

David SOKLOU

## LES ESOP, UNE AUTRE RÉVOLUTION DANS LA RELANCE DE L'AGRICULTURE TOGOLAISE (Suite)

### PRODUCTION DE SEMENCES (ESOP SEMENCES)

	Prévus	Réalisés	Ecart
<b>Nombre d'ESOP</b>	<b>3</b>	<b>3</b>	
Nombre d'éleveurs	450	460	+10
Nombre de groupe	45	40	-5
Nombre de femmes	-	155	-
Nombre de PBA prévus	450	-	-
Nombre de géniteurs à distribuer prévus	180	-	-
Nombre de kits sanitaires prévus	450	-	-

En dehors du PASA et du PPAAO, ETD est sur un autre front ; cette fois-ci avec le Projet d'Appui au Développement Agricole au Togo (PADAT), toujours pour la réalisation des Entreprises de Services et Organisations de Producteurs. Là, le choix est porté sur la région des Plateaux ; il s'agit de mettre en œuvre toutes les activités du PADAT, la distribution des kits (quick start), les semences et les engrais tout en œuvrant à la réalisation des infrastructures productives de base telles que les aménagements des bas-fonds, la construction des magasins de stockage au niveau des villages, des cantons et à l'échelle un peu plus supérieur, l'acquisition des équipements de transformation tels que les rappeuses, les presses, les décortiqueuses, les vanneuses, les égrenieuses à maïs et l'accompagnement surtout des producteurs dans la gestion de ces équipements pour améliorer la productivité de maïs et de riz. Ce partenariat consistera en outre à

construire des magasins dont la gestion sera confiée aux ESOP. Cette année, il est prévu la construction de 14 magasins de 250 tonnes, 37 magasins de 10 tonnes et 17 magasins de 75 tonnes.

« Nous avons aussi pour vocation d'utiliser les expériences acquises en matière de promotion des ESOP pour pouvoir accompagner les producteurs dans la gestion de ces magasins », lance le patron du chef de file du consortium des ONG dans la région des Plateaux.

A propos de l'échelle d'évolution des différents projets sur le terrain, M. ABITOR donne son avis : « C'est vrai que la démarche de mise en œuvre du PADAT est un peu différente de celle du PASA. Le PADAT a confié l'opérationnalisation de ses activités aux ONG dans toutes les régions, ce qui fait que c'est un peu plus en avance, et puis le PADAT n'a pas trop de marchés à passer contrairement au PASA. Le PASA c'est beaucoup de marchés, ce qui fait que c'est un peu lent. Mais avec ETD, les choses bougent ; ils ont signé le contrat avec nous en novembre 2012, huit ESOP sont déjà fonctionnelles depuis février 2013. Aujourd'hui on en est à 13, du coup sur le terrain, partout où on est implanté, tout le monde sent la concrétisation du PASA. En fait, le problème du PASA c'est qu'on a passé assez de temps à signer les contrats



Vue d'un champ de riz

mais une fois que les contrats sont signés, les activités s'exécutent. Nous avons pris à notre niveau un peu d'avance, on a lancé les activités et juste quand le contrat a été signé, les travaux ont accéléré. Le contrat avec nous fait que les activités du PASA sont bien visibles sur le terrain, pareil pour le PPAAO où tout se passe bien. C'est vous dire qu'avec notre organisation, les contrats sont exécutés en bonne et du forme».

Grâce aux Entreprises de Services et Organisations de Producteurs, les petits et moyens producteurs atteignent de nouveaux marchés exigeants en termes de quantité et de qualité ; ils produisent à un coût réduit et dégagent des bénéfices

intéressants. Aussi, les producteurs deviennent à travers cette initiative, des actionnaires, en ce sens qu'ils participent à la définition du mode de fonctionnement de l'entreprise.

Acteur principal dans la conception des ESOP, l'ONG Entreprise Territoire Développement peut se targuer aujourd'hui de la qualité et de la floraison du riz délice au Togo et dans la sous-région. Toutefois, pour ne pas se contenter que de l'estampille « délice » et dans l'optique de diversifier son champ d'action, ETD travaille d'arrache pied pour créer de nouvelles marques qui consisteront à faire la promotion d'autres produits tels l'ananas, le miel, ou encore la viande.

Gilles Podjoley

# LE MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE ET DE LA PÊCHE À L'ASSAUT DE L'APPROCHE SECTORIELLE

*Les cadres et responsables des différents départements du Ministère de l'Agriculture, de l'élevage et de la Pêche, principaux techniciens de la mise en œuvre du Programme National d'Investissement Agricole et de Sécurité Alimentaire (PNIASA) étaient en conclave à Kpalimé du 21 au 23 Août 2013. L'objectif de cette retraite était simple : réfléchir à la mise en place de l'approche sectorielle dans le secteur agricole. Cette réflexion était appuyée par une mission de la FAO et du NEPAD qui a pendant plus de 10 jours, rencontré les différents acteurs du secteur agricole et échangé avec eux sur les forces et l'ensemble des paquets d'instruments à mettre en place pour une gestion efficace et efficiente du secteur au Togo.*

La vision est de renforcer les capacités des acteurs nationaux du secteur agricole, notamment les décideurs, les directeurs régionaux, centraux et généraux, les chefs de projets et toute autre personne impliquée dans la planification. Cette stratégie vise en fine à mieux analyser le secteur et mettre en place une feuille de route en commun accord avec l'ensemble des partenaires sur le paquet d'instruments qu'il faut mettre en place pour une gestion efficace du secteur.

La mise en œuvre d'une telle approche devrait permettre de renforcer l'appropriation de la prise de décisions sur les politiques, la stratégie et les dépenses par les gouvernements partenaires; d'améliorer la cohérence entre les politiques sectorielles, les dépenses et les résultats réels; de réduire les coûts de transaction grâce à l'utilisation/l'appui des procédures du gouvernement et de l'harmonisation progressive des procédures des donateurs et de renforcer les institutions nationales.

En effet, le Ministère de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche (MAEP), avec l'appui de ses partenaires techniques et financiers, s'est engagé depuis cinq ans dans un processus de réformes opérationnelles et institutionnelles visant la mise en œuvre de l'approche sectorielle. Ces réformes sont marquées entre autres par l'élaboration du Programme national d'investissement agricole et de sécurité

alimentaire (PNIASA) en 2009, l'adoption d'un cadre partenarial en 2010 pour la mise en œuvre du PNIASA, la revue des dépenses publiques du secteur en 2011 et le diagnostic organisationnel du ministère au cours de la même année.

A travers le cadre partenarial, l'ensemble des signataires du PDDAA (Programme Détaillé de Développement Agricole en Afrique) se sont engagés à mettre en œuvre les Programmes Nationaux d'Investissement à travers l'approche sectorielle. Ceci implique une capacité de gestion fiduciaire et de suivi évaluation au niveau du MAEP, répondant à des standards internationaux.

Tout comme le processus PNIASA, la mise en place de l'approche sectorielle se veut un processus participatif et inclusif sur les cinq piliers de l'approche, notamment le partenariat, la vision et les directives stratégiques, la gestion fiduciaire, les systèmes d'imputabilité et de rédition des comptes, l'harmonisation et l'alignement.

Suivons à travers l'entretien qui suit, d'amples explications sur cette approche avec un des experts qui a effectué la mission, Dr Bernard Agbo expert du NEPAD au bureau de GIZ à Pretoria en Afrique du Sud.

**Quel est l'objectif de cette mission ?**

Nous sommes là dans le cadre d'une mission commanditée par le MAEP, le Ministère de l'Agriculture du Togo dans le cadre de la mise en œuvre du Programme National d'Investissement Agricole et de Sécurité Alimentaire. Cette mission est conduite par le FAO, associée avec un expert du NEPAD. Au fait, l'objectif de cette mission, c'est d'aboutir à une feuille de route dans le cadre de l'approche sectorielle, une approche qui répond au principe de la Déclaration de Paris et qui a pour finalité d'amener tous les acteurs et parties prenantes dans le secteur, à harmoniser, s'aligner sur les procédures, les mécanismes appropriés au niveau d'un Etat donné. Certains secteurs ont déjà fait le chemin ici au Togo ; on sait que dans le secteur de l'éducation et de l'eau, il y a eu des avancées, et c'est le tour du secteur agricole de faire ce chemin.



**Le Ministre Ouro-Koura Agadazi (au micro) avec ses collaborateurs lors de la rencontre**

Dans le cadre de notre mission, nous avons déjà rencontré beaucoup de partenaires étatiques comme non gouvernementales ainsi que les organisations paysannes, les organisations de la société civile et le secteur privé. Toutes ces parties prenantes sont concertées pour aboutir à cette feuille de route. C'est quoi cette feuille de route ? C'est un ensemble de mesures, de réformes que nous allons essayer d'initier pour revoir les procédures et aboutir à un standard acceptable par toutes les parties que ce soient les partenaires techniques et financiers de même que l'Etat bien sûr ; ce standard sera aligné à ce qui se fait au niveau national dans le cadre du Ministère du Plan et du Ministère des Finances pour alléger la tâche à ceux qui exécutent de manière quotidienne toutes ces opérations. C'est-à-dire au lieu qu'un Secrétaire Général d'un Ministère reçoive dix rapports de différents partenaires, il a un standard de rapports qui est mis en place et tout le monde va dans ce sens, de même que toutes les procédures concernant les passations de marché, les dépenses publiques, les finances etc. On peut harmoniser tout cela pour aboutir à des procédures acceptées par tous. Donc ça fait gagner beaucoup de temps, c'est plus transparent et digne de confiance. Même les investissements dans le secteur vont s'accroître parce que chacun sait que désormais, en y mettant quelque chose, ça

est tout le plaidoyer au haut niveau de l'Etat pour que tous ces ministères qui sont en train de faire l'effort d'approche sectorielle soient soutenus pour aboutir aux résultats envisagés.

**Justement, quelle appréhension avez-vous du Ministère de l'Agriculture, est-ce que les acteurs de ce Ministère sont vraiment aptes pour qu'on réussisse cette approche ?**

Oui, les acteurs sont aptes parce qu'il y a du chemin qui se fait déjà. Vous savez, après l'élaboration du document du PNIASA, il y a déjà des partenaires qui se sont engagés, qui ont commencé aussi des programmes, même en termes de renforcement des capacités au niveau du Ministère pour asseoir les bases de ces mécanismes de suivi évaluation, de planification, disons de mise en place d'un certain de nombres de procédures appropriées. Le travail a commencé, mais comme je le dit, le Ministère de l'Agriculture est un département dans un ensemble étatique, donc il faut aller au-delà de ce Ministère parce que d'autres départements sont concernés surtout le Ministère de l'Economie et des Finances est très concernée par ces réformes ; Et cette mission va aussi faire des recommandations dans ce sens pour faciliter la tâche afin qu'on

**Vous venez d'avoir un échange, un entretien avec les organisations paysannes (OP) dans le cadre de ce processus, quelle image avez-vous de ces Organisations ?**

Après cette séance qu'on vient d'avoir, je vois qu'il y a beaucoup d'enthousiasme, beaucoup de volonté de la part des organisations paysannes à s'engager dans ce partenariat mais ils ont tous reconnu qu'il y a un travail interne à faire pour vraiment se préparer à être des interlocuteurs vis-à-vis de l'Etat. Ce travail consiste d'abord à asseoir les bases d'unification pour être solidaire face aux autres partenaires qui sont l'Etat et les PTF. Je pense donc que ce travail va se faire si chacune de ces différentes organisations s'engage dans cette bonne gouvernance et accepte de faire le jeu pour qu'on ait une représentativité unique des OP et de la société civile dans le cadre de ce partenariat ; je pense qu'on a de l'espoir pour que ça soit fait. On l'a d'ailleurs dit et on le dit toujours, le plus gros maillon dans le secteur, ce sont les producteurs, s'ils arrivent à faire ce pas, nous pensons que ça va beaucoup servir dans le cadre de l'approche SWAP.

**Propos recueillis par Elzamy Vianney**

## Suivi de la gestion des fonds GAFSP au Togo / M. CISSOKHO Mamadou du ROPPA se prononce

# «Je n'ai pas de crainte aujourd'hui par rapport à ce qui est mis en place»

**Membre du comité consultatif du Fonds Mondial pour l'Agriculture et la Sécurité Alimentaire (GAFSP), M. Cheik Mamadou CISSOKHO, Président d'honneur du Réseau des Organisations Paysannes et de Producteurs de l'Afrique de l'Ouest (ROPPA) a séjourné au Togo du 12 au 17 août 2013. Sa visite s'inscrivait dans le cadre d'une mission de suivi des projets soutenus par le GAFSP au Togo, notamment le Projet d'Appui au Secteur Agricole (PASA) et le Projet d'Appui au Développement de l'Agriculture au Togo (PADAT).**

Monsieur CISSOKHO a au cours de sa mission, fourni d'amples informations sur le GAFSP et le processus de sa mise en œuvre ; il a également recueilli la perception des différents groupes d'acteurs, notamment les autorités administratives et politiques, les organisations paysannes, les organisations de la société civile, les partenaires au développement.

Dans un entretien accordé à notre rédaction, il s'exprime sur l'évolution des projets au Togo, de l'attente des bailleurs et la responsabilité de tous les acteurs. Il revient également sur l'importance de l'agriculture familiale et des avancées réalisées au niveau du ROPPA pour une agriculture durable dans la sous région et sur l'ensemble du continent africain.

**JA : Quel est le constat à l'issue de votre mission au Togo ?**

**Mamadou CISSOKHO :** On a constaté que le Togo a fait un grand pas, une volonté politique affichée en mettant en place un Programme National Agricole et de Sécurité Alimentaire qui va être bientôt complété par la Nutrition. C'est une volonté politique affichée qui s'est réalisée à travers l'implication des acteurs, les organisations de producteurs, les ONG, les privés, et la société civile ; Et mieux, on leur a permis de pouvoir avoir la chance d'être des prestataires de service, donc d'accéder directement aux ressources. Je pense que le Togo à travers ce Programme National d'Investissement Agricole et de Sécurité Alimentaire vient de poser un acte politique majeur qui démontre la volonté politique de son Etat et nous le félicitons pour cela. Nous pensons que ce n'est qu'un début, nous allons avancer ensemble avec les Autorités parce que l'agriculture comme le dit le Président Faure, c'est la base du développement du Togo, et ils sont en train de démontrer cela. Je pense que les acteurs ont apprécié ce geste. Le ROPPA félicite le gouvernement pour cette décision, et nous pensons que ça va continuer pour l'ensemble des programmes agricoles du Togo.

**JA : Pensez-vous que les fonds GAFSP font l'objet d'une mise en œuvre parfaite dans le cadre du PASA et du PADAT ?**

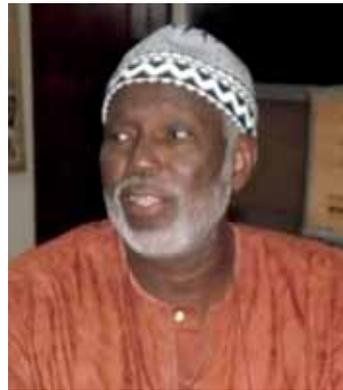
**Mamadou CISSOKHO :** Je n'ai pas regardé le côté gestion ; ce n'est pas ma mission ni mon mandat. J'ai regardé le partenariat entre les Organisations paysannes (OP), les ONG, les bailleurs de fonds, tout cela coordonné par l'Etat. C'est quelque chose qui avance mais nul n'étant parfait dans le monde, il y a des améliorations et cela est prévu dans le dispositif de coordination, de dialogue et de concertation, c'est une très bonne chose. Mais il faut qu'on se rappelle qu'un gros programme comme le PNIASA, il peine à démarrer. Pour un gros programme avec des actions qui couvrent l'ensemble du pays, évidemment il est normal que le début soit un peu compliqué ; tout le monde l'a reconnu, c'était au niveau du décaissement, parce qu'il fallait mettre les équipes en place, il fallait faire les mises à niveau. On est quand même en train de montrer qu'avec la volonté de travailler ensemble, ça bouge. Tous les acteurs m'ont rassuré. J'ai vu aussi les opérateurs en charge de la mise en œuvre, en tout cas je pense que c'est un programme qui a eu un peu de mal à démarrer mais qui est aujourd'hui en train de prendre sa vitesse de croisière.

**JA : Pensez-vous que les producteurs sont véritablement pris en compte dans la mise en œuvre de ces projets ?**

**Mamadou CISSOKHO :** Oui, ils sont pris en compte à travers les chambre d'agriculture et la plate forme nationale des organisations paysannes qui ont des conventions avec l'Etat ; même avec les faïtières comme les producteurs de céréales, les producteurs de café cacao, les producteurs de coton qui ont aussi des conventions mais comme je le dit, le système se met progressivement en place. Donc aujourd'hui, la machine n'a pas encore pris de force mais les dispositions sont là, les financements sont en train d'être débloqués pour arriver à la réalisation des programmes. Jépense que normalement en décembre ou en janvier, si vous posez la question aux paysans dans leurs zones, ils pourront vous dire ce qui est arrivé directement. Les dispositions sont prises, les conventions sont signées et les difficultés sont en train d'être réglées.

**JA : Est-ce que les objectifs des bailleurs seront atteints ?**

**Mamadou CISSOKHO :** D'abord, ce ne sont pas les objectifs des bailleurs, ce sont les objectifs du gouvernement et des populations que les bailleurs ont agréé ; ils ont dit si c'est ça que vous voulez, nous on est d'accord pour vous accompagner. Donc c'est la responsabilité de l'Etat et des partenaires, paysans, producteurs, société civile et ONG qui ont élaboré librement le programme à travers un dialogue et ils se sont tous engagés pour sa mise en œuvre. L'Etat a fait encore mieux, pour ce grand



**CISSOKHO Mamadou, Président d'honneur du ROPPA** programme, il a opté pour le faire faire ; donc ce ne sont pas les services publics qui vont prendre l'argent pour réaliser des projets. C'est quand même à féliciter, parce que souvent, ce sont ces questions qui nous ont bloquées. Maintenant, les services publics vont jouer leur rôle de contrôle, d'évaluation, d'orientation et ce sont les acteurs eux-mêmes qui vont en grande majorité faire le travail, ce qui est d'ailleurs en cours d'exécution.

**JA : Avez-vous des recommandations à faire ?**

**Mamadou CISSOKHO :** Les organisations paysannes, la société civile, les ONG et autres ont créé un cadre qui s'appelle le Cadre de Concertation OP/OSC sur le secteur agricole. Je crois qu'il faut dynamiser ce Cadre et en faire un cadre opérationnel de dialogue et de concertation pluri-acteurs pour l'accompagnement de la mise en œuvre du PNIASA. Deuxième élément, il faut que le gouvernement accepte de renforcer les paysans pour qu'ils soient dans des conditions de vendre directement leurs produits à des prix intéressants. Le gouvernement qui a aussi un devoir de mettre en place la politique de sécurité alimentaire doit négocier directement avec le paysan pour qu'il puisse mettre à sa disposition ce stock en lui donnant un cahier de charge bien précis, et ça c'est quelque chose de fondamental parce que la filière, c'est de l'amont à l'aval. Donc il faut que le paysan qui doit investir, qui doit prendre du crédit, qui doit prendre des risques, s'assure de la finalité de sa production avant de s'engager et cela est fondamental. Il faut également que la plate forme nationale des OP et les chambres d'agriculture renforcent leur cadre de concertation, parce qu'à la base, ce sont les mêmes paysans qui sont dans les deux structures, donc elles doivent renforcer leur concertation dans le respect de chaque partie. Il y a également qu'il faut augmenter les ressources aux structures paysannes pour ces volets de concertation et de développement. La concertation et le dialogue sont des facteurs qui permettent à la majeure partie des paysans analphabètes d'appréhender

les choses. Il faudrait également respecter et renforcer la subsidiarité, ce qui peut être fait au village doit être fait au village et apporter le soutien au village, ce qui doit être fait à la province doit être fait à la province, ainsi de suite jusqu'au niveau national. Je pense que le Togo a mis le fondement pour un développement consensuel et concerté. Évidemment, tout ce qu'on peut faire dans la vie, on peut toujours l'améliorer. Je n'ai pas de crainte aujourd'hui par rapport à ce qui est mis en place et je sais que tous les acteurs que j'ai rencontrés ont la volonté d'avancer. J'ai vu aussi le Secrétaire Général du Ministre qui est vraiment engagé et qui a répété plusieurs fois que ce sont les orientations du Président de la République et du Ministre de l'Agriculture, donc l'espoir est permis que dans quelques temps, nous allons voir l'agriculture togolaise se développer. Il ne peut pas avoir le développement de l'agriculture uniquement avec des montagnes d'argent, il faut que tous les acteurs se sentent à l'aise et responsables, ce qui est le cas.

**JA : Quel bilan faites-vous aujourd'hui au niveau du ROPPA ?**

**Mamadou CISSOKHO :** Le ROPPA né en 2000 à Cotonou, c'est un réseau qui regroupe les plates formes nationales des paysans et des producteurs de l'Afrique de l'Ouest. Il est né sur deux principes : l'autonomie, chaque plate forme nationale est souveraine et décide de sa vie, mais dans la solidarité parce que tout simplement notre région est en train d'avancer dans l'intégration économique, sociale et culturelle et le transfert de souveraineté des Chefs d'Etat qui a donné comme résultat, l'élaboration des politiques agricole nous engage à nous mettre ensemble pour nous positionner. Alors pour le bilan, ce qu'on peut dire aujourd'hui, il y a 13 plates formes nationales dans la région. Les membres sont impliqués dans les politiques et dans les programmes de développement de leurs pays et le ROPPA même est signataire du pacte de la politique agricole de la CEDEAO et de l'UEMOA. Nous sommes également partie prenante du GAFSP qui est le grand fonds mis en place pour la sécurité alimentaire, et nous représentons toute la société civile africaine dans le comité de pilotage de ce fonds. Nous sommes également au comité de sécurité alimentaire mondiale dont le secrétariat est assuré par la CEDEAO, et là également on représente la société civile d'Afrique. Donc on peut dire qu'en dix ans, on fait quelques petits pas, parce les défis sont énormes. Jusqu'à aujourd'hui, notre raison d'être qui est de nourrir les populations n'est pas réglée. Jusqu'à présent, on voit que notre région, la CEDEAO importe de la nourriture pour une valeur de 6

(Suite à la page 7)

# Suivi de la gestion des fonds GAFSP au Togo / M. CISSOKHO Mamadou du ROPPA se prononce (Suite)

## «Je n'ai pas de crainte aujourd'hui par rapport à ce qui est mis en place»

milliards de dollars par an ; Ce qui est pour nous très compliqué, car nous sommes des paysans et des producteurs et notre première mission, c'est de produire assez et en qualité pour les populations de notre région.

**J.A : Qu'est ce qui empêche le réseau de jouer pleinement sa mission ?**

**Mamadou CISSOKHO :** Non, l'agriculture ce n'est pas seulement les paysans et les producteurs, c'est la politique agricole. Nous sommes une région où le taux d'intérêt du crédit agricole varie entre 15 et 28 % dans la micro finance ; le taux autorisé par la BECEAO c'est 27% alors qu'en Europe, et en Asie, le taux de crédit agricole est entre 3 et 4 %. On n'a pas de marché régional ; quand on créait la CEDEAO, les Chefs d'Etat ont dit « libre circulation des personnes et des biens » ; mais aujourd'hui, si nos amis du Togo veulent aller vendre du maïs au Ghana ça pose problème, donc il y a un problème. Il faut que les Autorités continuent de mettre en œuvre leur décision du marché commun régional, de la libre circulation des biens et des personnes et de la responsabilité des citoyennes et des citoyens de s'installer où ils veulent dans le respect des lois. Donc notre agriculture souffre du manque de soutien, du manque de subvention, du manque de fonds de garantie, de fonds de calamité et du taux élevé de crédit agricole. En outre, on n'a pas encore notre marché régional.

**J.A : Votre regard sur l'ensemble du secteur agricole en Afrique**

**Mamadou CISSOKHO :** L'ensemble des pays d'Afrique souffrent des mêmes problèmes par rapport à l'agriculture, c'est pourquoi, il y a eu le PDDAA (Programme Détaillé de Développement Agricole en Afrique) qui a été la base de l'engagement des Chefs d'Etat pour consacrer 10% de leur budget au secteur agricole (Déclaration de Maputo). La difficulté fondamentale, c'est que les Autorités politiques n'ont pas reconnu l'agriculture familiale qui est le système de production majoritaire sur le continent (à peu près 90%). Il faut d'abord reconnaître ces paysans, ce n'est pas parce qu'ils sont des gens qui travaillent uniquement à la main qu'on doit les ignorer ; ce sont eux qui produisent, ce sont eux qui prennent des risques. 85% de tous les investissements dans l'agriculture, l'élevage, la pêche artisanale, sont assurés par l'agriculture familiale. Le premier secteur privé d'agro sylvo pastorale, c'est l'agriculture familiale, on ne doit pas ignorer cela. Il faut alors bien suivre et encourager ce premier secteur privé pour lui apporter les ressources nécessaires au lieu d'imaginer ou d'aller inventer des privés qui viennent pour dire qu'il faut leur donner 10.000 hectares, 20.000 ; hectares... là, ça ne vas pas ! Il y a beaucoup d'experts africains et

étrangers qui pensent que l'avenir de l'agriculture africaine, c'est dans la grande entreprise avec la mécanisation. Non, c'est une erreur fondamentale. Il faut respecter les paysans et les producteurs d'hier et d'aujourd'hui, et il faut travailler avec eux sur la modernisation de leurs exploitations. Ça c'est déjà ce qu'on a vu dans le Programme National d'Investissement Agricole du Togo, c'est très important. Ce n'est pas normal que les fonds publics en Afrique soient mobilisés pour enrichir des gens qui ont déjà beaucoup de ressources ou bien amener des gens de l'extérieur; nous ne pouvons pas contrôler le privé international ; quand tu prends ton ventre pour le confier à un étranger, le jour où il trouve qu'il ne gagne pas beaucoup dans l'activité qu'il mène chez toi, il ramasse ses bagages et s'en va. Donc, il est impossible de travailler sur le développement de l'agriculture hors du processus que le Togo est en train de faire, que beaucoup d'autres pays sont en train de faire, je pense que c'est ça la clé. Mais en plus du programme national, on doit se battre pour avoir des marchés régionaux libres parce si nous ne pouvons pas circuler avec nos produits pour les vendre, on ne fera jamais la qualité et on ne pourra jamais augmenter la production.

**J.A : Justement, comment peut-on expliquer le fait que les pays africain éprouvent des difficultés à écouler leurs produits ?**

**Mamadou CISSOKHO :** Les problèmes sont d'abord d'ordre politique ; le marché régional est une décision politique. Ce sont les gouvernements qui doivent travailler pour qu'on ait un régime douanier unique pour que le marché régional soit et qu'on le protège. Pour amener le riz en Europe, il faut payer 60 % de taxes alors qu'il n'y a pas plus de 10.000 producteurs de riz. On doit donc avoir des décisions politiques pour accéder aux marchés. Notre marché, ce n'est pas l'extérieur, c'est la région. La plus grosse production que nous faisons, c'est le maïs, le manioc, l'igname, les céréales. Par exemple, en 2012, nous avons produit dans la région de la CEDEAO, 66.000 tonnes de céréales, 45.000 tonnes de maniocs et 42.000 tonnes d'ignames, mais tous ces produits ne sont pas exportés hors de la région. Si on ne peut pas vendre librement dans la région, on a des problèmes. Donc le premier défi, n'est pas de se focaliser pour dire qu'on veut exporter en Europe ou en Asie, il faut d'abord penser à vendre sur place. Il n'y a pas beaucoup de manioc au Sénégal, d'igname ni d'ananas au Sénégal, au Mali.... Essayons d'abord de faire en sorte que les gens puissent circuler librement avec leurs produits dans la région. Par ailleurs, 90% des produits des paysans sont vendus dans des marchés hebdomadaires ; or il n'y a pas d'investissement dans ces marchés ! Quand il pleut, les gens sont sous l'eau

et sous la pluie et il n'y a pas aussi de toilettes. Il faut donc investir dans les infrastructures, dans les marchés. Nous, notre marché, ce n'est pas Texas, ce n'est pas Paris, ce n'est pas Londres! C'est Kpalimé, Sokodé, Atakpamé... (villes du Togo). C'est là où il faut investir pour qu'il y ait des magasins, des chaînes de froid ; ainsi, quand tu amènes ton poisson, et ce n'est pas vendu, tu pourras le conserver pour le lendemain. Ce sont des défis à relever, si on ne fait pas ça, on n'encourage pas les paysans parce que tous les paysans ne peuvent pas vendre à la capitale. Les marchés hebdomadaires qui sont les marchés de regroupement, c'est là où les 90 % de nos produits dans toute la région sont vendus. Il faut donc mettre les infrastructures, il faut que les gens, par les routes bien faites, accèdent à ces marchés ; il faut qu'il y ait des services publics pour contrôler la qualité. Nous devons vendre les bons produits à nous-mêmes, on ne doit pas envoyer aux Etats Unis ou en France. Ce qu'on exporte doit être de même qualité que ce qu'on mange au Togo et partout en Afrique. Nous sommes des êtres humains! Pourquoi on va mettre l'accent sur l'exportation et ne pas prendre au sérieux ce que nous mangeons? Ce sont des défis de l'Agriculture, de l'Elevage et la pêche. Les Chefs d'Etat ont déjà compris ça, ils ont créé la CEDEAO, ils ont fait une politique agricole, ils n'ont qu'à s'investir pour réaliser cette politique agricole, c'est fondamental.

Au niveau du coton, par exemple, on avait créé une grande mission pour défendre cette filière en Afrique. Il faut poser la question au Ministère du commerce pourquoi ça n'a pas marché? Comment vous voulez développer le coton alors que nous sommes dans les pays où il fait chaud, que nous voulons exporter tout notre coton ? Pourquoi nous ne fabriquons pas des tissus pour les porter ? C'est ce que le Nigéria, la Côte d'Ivoire, le Ghana font ? Pourquoi nous autres nous ne pouvons pas avoir une politique régionale pour taxer l'importation du tissu chinois ? On peut le faire, on a le droit! Alors je pense que nous devrions travailler pour dire que le coton de l'Afrique de l'Ouest doit être transformé pour que les gens portent du coton chez nous au lieu de porter du polyester, des habits de deuxième main qui remplissent tous nos marchés. On ne peut pas faire du développement si on n'a pas d'industrie. Il y a des besoins qu'on peut régler. On ne peut pas continuer d'importer tout, il faut de l'agro industrie. On a la faiblesse dans les négociations internationale et ça, c'est la responsabilité politique.

**J.A : 2014 sera l'année internationale de l'agriculture familiale. Comment s'organise cet événement au ROPPA ?**

**Mamadou CISSOKHO :** Le réseau

ROPPA est né pour que nous soyons fiers d'être paysans. L'année internationale de l'agriculture familiale est donc la réalisation de notre combat depuis dix ans. Nous allons faire de grandes manifestations avec les organisations de la société civile. Il faut qu'en Afrique, nous soyons fiers des paysannes et des paysans et que nous sachions que ce n'est pas un crime d'être petits. L'agriculture familiale est multifonctionnelle. Quand nous sommes dans une zone, on fait toutes les activités que la nature nous permet. Au bord de l'eau, on fait la pêche, l'agriculture, le maraîchage, l'arboriculture. C'est cette multifonctionnalité qui nous permet de gérer les risques et nous continuerons par défendre cela. Il faut seulement s'asseoir avec nous pour que nous puissions nous mettre d'accord sur nos besoins. Chaque paysan te dira ce qu'il faut pour qu'il améliore son rendement. Et puis la modernisation de l'agriculture familiale est prévue dans la politique agricole, donc on a qu'à aller! Mais tu ne peux pas me moderniser à mon absence, c'est vouloir coiffer quelqu'un à son absence, est-ce que c'est possible? Donc ce qu'il faut, c'est d'accepter que si on veut moderniser l'agriculture, on le fait avec ceux qui sont là dedans. C'est nous qui sommes les habitants des pays, et quand personne ne s'occupait de ça, c'est nous étions là, c'est nous qui prenons les risques, on n'acceptera pas aujourd'hui qu'on aille chercher des gens pour parler à notre place, jamais! On doit travailler avec nous jusqu'à la limite de nos capacités de progression. Aujourd'hui, on est à 10% de nos capacités, il y a encore 90 %. D'ailleurs, nous savons tous que l'Afrique de l'ouest est le premier producteur de café cacao, ce sont les petits paysans qui le font ! Ce ne sont pas de multi nationales. En bref, on est capable de produire, mais il faut améliorer les conditions.

**J.A : Jeune instituteur, en 1974, vous êtes devenu paysan au sein d'une exploitation familiale et depuis, vous-vous êtes mis au service du milieu rural. Pourquoi ce revirement?**

**Mamadou CISSOKHO :** Je suis fils de paysan, donc il y a eu une petite parenthèse qui fait que je ne suis pas allé directement ça n'a duré que 5 ans et après je suis revenu à ce qui est la réalité, c'est-à-dire l'exploitation familiale. Aussi, c'était pour vérifier, si c'est une malédiction d'être paysan ? A l'école, on dit si tu ne travailles pas bien tu iras cultiver, cela veut dire que c'est quand tu échoues que tu dois aller cultiver la terre ! Nous, on veut démontrer que ce sont les meilleurs qui sont les paysans.

*Interview réalisée par Gilles Podjoley*



## Valorisation et promotion des produits agricoles locaux

# LE SIALO 2 A TENU SES PROMESSES

Le Togo a accueilli du 15 au 19 août 2013 au Centre Togolais des Expositions et Foires de Lomé (CETEF, Togo 2000) le deuxième salon consacré à la valorisation et à la promotion des produits agricoles et locaux. «Sécurité alimentaire» tel était le thème de ce second rendez-vous d'échanges et de partage entre les acteurs et professionnels de l'agriculture et de l'agroalimentaire du Togo et d'autres horizons. Placé sous le haut patronage du Premier Ministre, SIALO 2013 a tenu ses promesses. Avec plus de 200 exposants et 500 visiteurs, cet espace s'affirme comme une véritable vitrine pour tous les acteurs africains du secteur agricole et agroalimentaire. Le Bénin, le Burkina Faso, le Ghana, le Niger, le Tchad, la France, l'Italie ont mis en exergue les produits de leur terroir aux côtés des producteurs et transformateurs agricoles du Togo.

«C'est un plaisir de participer à cette foire qui demeure la vitrine des produits de nos champs ; nous sommes en tant que producteurs agricoles valorisés. Pendant ces quelques jours, j'ai pu échanger avec d'autres acteurs de notre secteur et bien évidemment quelques partenaires venus d'ailleurs qui nous rendent de temps à autre visite. J'espère que c'est une opportunité pour faire valoir notre production, je souhaite surtout que ces contacts nous permettent de mieux améliorer nos rendements et de pouvoir trouver des débouchés pour pouvoir les écouler facilement, a déclaré Mme Sossah Mevi du Réseau des Promotrices Agro alimentaire du Togo (REPROMAT).

A en croire, le Coordonnateur Général de ladite initiative, M. Daniel Heatson Atikpo, le SIALO est une opportunité pour les exposants de promouvoir et



Visite de stands par le Coordinateur Général de SIALO (au milieu) accompagné du Ministre de l'Administration Territoriale M. Gilbert Kossi BAWARA et de Mme. MILOGO Marie-Irène de la délégation Burkinabé

de valoriser les produits locaux, présenter aux visiteurs et opérateurs économiques du secteur agroalimentaire les produits transformés à la base. Les organisateurs dudit salon comptent accompagner à cet effet, les acteurs et professionnels de l'agroalimentaire à mieux s'organiser et à mieux s'épanouir grâce à certaines propositions concrètes et intelligentes pour une prise en compte de ce secteur et une valorisation de son potentiel.

La réussite de l'organisation de la 2ème édition du SIALO a été un succès grâce la participation de plus en plus croissante des pays étrangers et l'engouement de l'ensemble des participants à prendre part aux différentes activités du Salon, notamment les conférences-débat, les ateliers de formation et surtout les rencontres «B to B». Les participants considèrent de façon unanime que ce

SIALO offre des opportunités d'accroissement des revenus à leurs pays ; «Plus qu'une opportunité de croissance des revenus des producteurs, le salon de l'agroalimentaire encourage la production et permet aux participants d'acquérir des expériences de façon mutuelle entre les fournisseurs et les transformateurs», note Madame Marie Irène MILLOGO, représentante du Burkina Faso à cet événement.

Plus qu'une satisfaction, les participants venus d'autres régions du continent en ont fait d'une pierre deux coups. Au-delà de la valorisation des produits agricoles, ce fut donc une aubaine pour bien cerner l'ambitieux programme issu du PDDAA que déroulent déjà les Autorités togolaises. La Chargée de Communication au Programme National de Sécurité Alimentaire (PNSA) du Tchad, Madame Hamid HOUDA, en témoigne : « nous

sommes très satisfaits de notre participation au Salon de Lomé. C'est notre 1ère participation, mais j'avoue que nous avons beaucoup appris des autres participants, acquis des expériences et tissé des relations avec les autres pays. Nous avons surtout échangé avec les responsables du PNIASA du Togo et nous avons beaucoup appris».

«La Nuit du SIALO» a marqué la phase finale de l'évènement. Elle est consacrée à la cérémonie de remise symbolique d'attestation sur fond de buffet gastronomique à base de plats locaux. Plusieurs officiels ont pris part à cette soirée, notamment l'Ambassadeur du Niger au Togo, SEM. Hassane HOURANA Maïga, le Consul Honorifique d'Italie au Togo, M. BIANCHI Marziano, le Secrétaire Général du Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche, M. LAMBONI Mindi et le Directeur Général du Centre Togolais des Expositions et Foires de Lomé, M. JOHNSON KUEKU Banka.

Des prix d'innovation ont été octroyés respectivement au SINAGRO du Niger pour la confiture d'oignon et à l'Association ACPR TCHAMBA du TOGO pour le jus d'anacarde.

Il faut souligner que cette édition a été marquée surtout par les acteurs de toutes les régions du Togo grâce à la subvention de la Coopération Allemande TOGO (GIZ) et de l'initiative Marché de Crédit en Nature Pérenne (MCNP).

Sur les cendres de la deuxième édition, la prémaquette de l'édition 2014 a été présentée aux convives à la Nuit du SIALO, occasion donc d'annoncer les couleurs de la troisième édition.

*Hermianna Nampoa*

## LES ÉTUDIANTS EN AGRONOMIE À LA DÉCOUVERTE DE LA RÉALITÉ DES FERMES AGRICOLES

Dans le cadre de ses activités et en vue d'approfondir la connaissance de ses membres dans le domaine agricole tout en contribuant à son développement, l'Association Internationale des Etudiants en Agronomie et science connexes (IAAS) organise du 05 au 12 octobre 2013, une tournée nationale dénommée Farming knowledge (Découverte fermes agricoles). Les étudiants de l'IAAS vont ainsi parcourir toutes les régions et toucher du doigt la réalité de l'agriculture familiale afin de découvrir le potentiel agricole du pays. L'objectif étant de tisser des partenariats et approfondir leurs connaissances en la matière. Ils visiteront des structures telles que l'ONG RAFIA à Dapaong, le CIDAP de Baga à Doufelgou, le centre Pronatura ouest Africa, la sucrerie d'Anié, ITRA, la ferme Awesso etc..

«Cette nouvelle génération est dans le système LMD, le système demande que l'étudiant lui-même fasse le choix pour ses études. Et là, il doit aller suffisamment sur le terrain pour faire la pratique de ce qu'il apprend comme théorie. C'est dans cette logique que le bureau de l'association a jugé bon de lancer un projet de ce genre qui fait appel à tous les étudiant surtout ceux qui sont en fin de cycle pour pouvoir faire le tour du Togo dans le



Une photo de famille

domaine agricole afin de comprendre le développement réel de l'agriculture et donner l'opportunité aux étudiants de pouvoir faire des stages», explique l'ancien Président et actuel Conseiller de l'IAAS, M. Goka Kossi Sélom.

Nous y reviendrons.

La Rédaction

*Le Journal Agricole*  
Edité par Agri Média

Directeur de Publication

Gilles PODJOLEY

Rédacteur en chef

Blan Patrick Deh

Responsable marketing

Serge TETTEH

Rédaction

Giovanni Souso

Obrenger Kalass

David SOKLOU

Serge TETTEH

Infographie

Raphaël AHIALE

Contacts

01 BP 3655 Lomé, Tél: 90 10 42 18

E-mail: journalagricoletg@yahoo.fr

Imprimerie

La Colombe

Tirage

1000 exemplaires



# Engagement des Chefs d'Etat à consacrer 10% de leur budget d'investissement au secteur agricole

## DIX ANS APRES MAPUTO, MONROVIA FAIT LE BILAN

**Le 10 juillet 2003, les Chefs d'Etat et de Gouvernement du continent, membres de l'Union Africaine se réunissaient à Maputo en Mozambique où ils s'engageaient à travers une déclaration à consacrer 10% de leur budget d'investissement au secteur agricole. Dix ans après, qu'est ce qui est fait? Voilà la question principale que vont se poser des délégués de différents pays du 11 au 14 septembre à Monrovia au Libéria.**

L'Afrique dépend largement de l'agriculture pour ses moyens d'existence ; le secteur occupe plus de la moitié du PIB africain, l'agriculture demeure donc une composante essentielle de la croissance sur le continent. Les questions de l'emploi, de la sécurité agricole, de la réduction de la pauvreté, en somme les questions de production du développement pourraient être résorbées à travers un investissement significatif dans le secteur agricole. Pour faire face à ces préoccupations valables, les leaders ont applaudi l'idée d'améliorer le secteur agricole en engageant leurs gouvernements à la déclaration de Maputo.

Aujourd'hui, l'ensemble des pays de la CEDEAO dispose de Plans Nationaux d'Investissement Agricole, mais seuls sept pays africains (Burkina Faso, Niger, Guinée, Sénégal, Mali, Malawi et Ethiopie) ont atteint, entre 2003 et 2009, l'objectif des 10% d'investissement dont cinq pays en Afrique de l'Ouest.

Pour faire le bilan plus global de tout cela, une décennie après, le Libéria a été choisi pour abriter le 10ème Anniversaire de Maputo. Les responsables des Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche, les leaders paysans des plates formes des

organisations paysannes, les Elus et techniciens du Réseau des Organisations paysannes et de Producteurs Agricoles de l'Afrique de l'Ouest ainsi que d'autres Plates formes sous régionales du continent et d'autres partenaires internationaux seront en conclave dans la capitale libérienne. Il s'agira fondamentalement d'évaluer le niveau du travail effectué, de renforcer la situation en termes de production alimentaire et d'inciter les gouvernements à s'engager véritablement pour la mise en œuvre dudit accord. Entre autres objectifs de Monrovia : discuter des résultats des études en examinant les progrès depuis l'adoption de la Déclaration de Maputo, couvrant un bon nombre de pays ouest-africains ainsi que les initiatives régionales de la CEDEAO ; créer un espace pour les parties prenantes clés pour explorer conjointement les succès et les défis depuis la Déclaration de Maputo et définir une feuille de route pour la suite ; mettre en place un comité multi-acteurs sous le leadership de la Présidente de la République du Libéria pour suivre la feuille de route et contribuer de ce fait à l'accélération de la mise en œuvre des plans nationaux et régionaux d'investissement agricole de l'ECOWAP/PDDAA et à un fort engagement des organisations paysannes dans le processus.

### Processus encourageant au Togo

Encouragés de constater que l'objectif d'allouer 10% du budget public au secteur de l'agriculture est en passe de se réaliser au Togo, conformément à la Déclaration de Maputo, les partenaires Techniques et Financiers n'ont pas hésité à soutenir le programmes National d'Investissement Agricole et de Sécurité Alimentaire (PNIASA) qui vise à porter la croissance du PIB agricole à 6% au

moins, pour améliorer la sécurité alimentaire de la nation, accroître la valeur ajoutée de l'agriculture et mieux équilibrer la balance commerciale en réduisant les importations tout en augmentant les exportations et surtout en améliorant le revenu des producteurs. En effet, le Togo a été le premier pays de l'Afrique de l'Ouest à conclure un cadre partenarial avec les partenaires techniques et financiers, en février 2010, juste après la signature du Pacte National PDDAA et la validation de son programme national d'investissement agricole et de sécurité alimentaire. Ce cadre partenarial met l'accent sur la référence unique que constitue le PNIASA et sur les principes d'alignement et d'harmonisation des partenaires techniques et financiers, conformément à la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide et à l'Agenda d'Accra pour l'Action. « Le Togo a montré son leadership en se mobilisant très rapidement pour construire le consensus et en y associant non seulement les Partenaires techniques et financiers, mais aussi la société civile, le secteur privé et les organisations paysannes », soulignait M. Hervé Assah, Représentant de la Banque mondiale au Togo.

Convaincu de l'apport des producteurs à la base pour l'atteinte des objectifs de cet ambitieux programme et du grand potentiel qu'offre l'agriculture pour la croissance économique du Togo, le Président de la République accorde une importance particulière à ce secteur. « Nous ne pouvons pas relancer l'économie togolaise si nous ne relançons pas l'agriculture togolaise », lançait-il aux producteurs du pays lors d'un Forum agricole. Cet engagement des premières Autorités a d'ailleurs valu au Togo un Prix lors de la 38ème Assemblée

de l'Organisation des Nations Unies pour l'Agriculture et l'Alimentation (FAO) en juin 2013. Une récompense donc au Chef de l'Etat Faure Essozimna Gnassingbé du fait que le Togo ait atteint l'axe 1 des Objectifs du Millénaire pour le Développement, c'est-à-dire, diminuer de moitié le nombre de personnes souffrant de la faim.

Dix ans après l'adoption de la Déclaration de Maputo, il est donc temps d'évaluer les progrès et les premiers résultats de ladite initiative et de tirer les leçons à partir de ses succès et les défis auxquels elle fait face. En termes de défis, justement, le Président d'honneur du Réseau des Organisations Paysannes et de Producteurs Agricoles de l'Afrique de l'Ouest, M. Mamadou Cissokho, trouve qu'il est impératif que les Autorités africaines accordent une importance capitale à l'agriculture familiale dans le processus de mise en œuvre des politiques de développement rural. « La difficulté fondamentale, c'est que les Autorités politiques n'ont pas reconnu l'agriculture familiale qui est le système de production majoritaire sur le continent (à peu près 90%). Il faut d'abord reconnaître ces paysans, ce n'est pas parce qu'il sont de petits producteurs qui travaillent uniquement à la main qu'on doit les ignorer, c'est eux qui sont là, qui produisent et qui prennent des risques », insiste M. Cissokho.

Au terme des travaux de Monrovia, un comité multi-acteurs dirigé par Son Excellence Mme Sirleaf Helen Johnson, Présidente de la République du Libéria sera mis en place pour suivre les recommandations du dialogue formulé dans une feuille de route.

Giovanni Sousso

## Togo télécom au service du développement à la base : 50 MILLIONS DE FCFA POUR BOOSTER LES ACTIVITÉS DE 40 GROUPEMENTS AGRICOLES

Togo télécom au service du développement à la base :

50 millions de FCFA pour booster les activités de 40 groupements agricoles

Dans ses stratégies de donner une chance aux communautés à la base dans leurs activités génératrices de revenus, le Ministère du Développement à la base a bénéficié de la confiance de la société citoyenne Togo télécom pour booster les activités économiques des couches sociales les plus défavorisées que sont les femmes et les jeunes. Pour le compte de cette année en cours, c'est déjà 50 millions de FCFA qui sont débouqués par Togo télécom et le vendredi 23 Août dernier à Lomé, ils sont au total 40 groupements de villageois à recevoir leur chèque de

financement dans le cadre du PSAEG (Projet de Soutien aux Activités Economiques des Groupements), une initiation du Ministère du Développement à la Base, de l'Artisanat, de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes.

Ce nouveau financement de 40 groupements agricoles constitués de 871 membres sélectionnés sur tout l'ensemble du territoire national s'inscrit dans le cadre du financement direct du fonds de la société Togo télécom en soutien au PSAEG, un projet destiné à contribuer à l'amélioration des revenus des membres des groupements et à la création d'emploi dans leurs villages ; ceci par le soutien à l'auto emploi à la base et des appuis financiers afin de démarrer des micro-entreprises. Sur les 50 millions



La Ministre du développement à base (à gauche) remettant un chèque à une représentante d'un groupement agricole

débouqués, 47 979 550 FCFA sont remis aux groupements et 2 020 450 FCFA serviront pour le suivi et l'évaluation de leurs activités. « Tous les bénéficiaires du premier financement ont été suivi et l'on a réalisé que la plupart des

projets sont bien exécutés ; le mécanisme de suivi sera renforcé afin que tous les bénéficiaires valorisent cet appui et pérennisent leurs activités », à fait savoir Victoire Tomégah-Dogbé, la Ministre du Développement à la base lors

de la cérémonie de remise de chèque, en présence de Sam Bikassam, le Directeur Général de Togo Télécom.

« Au lieu de prendre les 3 ou 5 % de notre chiffre d'affaire pour donner individuellement aux gens, nous avons jugé bien d'aider le Ministère du développement à la base qui est bien organisé et qui touche directement les acteurs de développement », a expliqué le Directeur général de Togo télécom. « Votre réussite sera votre contribution et votre encouragement à la poursuite de ce programme », a-t-il lancé aux représentants des groupements bénéficiaires qui n'ont pas manqué de dire un sincère merci au Ministère du Développement à la Base et à ses partenaires.

David SOKLOU

## Tournée du ministre de l'agriculture dans le grand Kloto : QUELQUE 290 GÉNITEURS OFFERTS À DES ÉLEVEURS

Le Colonel Ouro-Koura Agadazi, le ministre de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche était en tournée vendredi 23 Août dernier dans le grand Kloto (environ 150 km au nord de Lomé), côté ouest de la région des plateaux où il a eu à mener une série d'activités. C'est la première étape d'une tournée nationale qui conduira le Colonel Agadazi dans plusieurs localités du pays.

La première activité a été la remise de géniteurs améliorés et de compléments alimentaires aux éleveurs venus des différentes localités de la région plateaux-ouest. Au total 290 géniteurs améliorés d'un coût total de 17 millions FCFA et des compléments alimentaires d'une valeur de 2 million FCFA ont été remis aux éleveurs des préfectures d'Agou, de Kloto, de Kpélé et d'Amou.

C'est un geste qui permettra à ces éleveurs de redynamiser le secteur de l'élevage au Togo. Cette opération de distribution gratuite de ces ovins vise également à améliorer les conditions de vie des éleveurs et constitue une source de consommation sur le plan national.

« Je pense qu'au delà de cette cérémonie, il faudrait quand même attirer l'attention de ceux qui investissent dans

l'agriculture, l'élevage et la pêche qu'il y a désormais une ligne de conduite qui a été soumise à tous les ministres du gouvernement sur instruction du chef de l'Etat », a laissé entendre le ministre Ouro-Koura Agadazi avant de préciser : « Au-delà de cette remise, il sera question de rentrer dans un dialogue, je dirais même de faire agir avec les producteurs du grand Kloto pour voir les attentes qui ont été comblées par notre département et ce que vous espérez recevoir, et que vous n'avez pas eu pour améliorer ou corriger votre campagne ».

Dans la présentation du contexte technique et de la justification de cette remise de géniteurs, le Dr Daniel Batawui a indiqué que cette cérémonie se situe dans le grand panel des actions de relance de la production agricole en générale et celle de la production animale en particulier dans le cadre du Programme National d'Investissement Agricole et de Sécurité Alimentaire (PNIASA) et surtout du Projet d'Appui au Secteur Agricole (PASA/volet 2) qui traite de la production animale).

« Dans ce programme, il est prévu d'introduire dans des élevages traditionnelles, des géniteurs améliorés (béliers et boucs sélectionnés dans le



Séance d'achat de riz

centre agricole de Kolo copé), avec l'appui financier et technique de la Banque Mondiale », a-t-il ajouté, avant la série de question-réponses qui aura permis à ces éleveurs de recevoir des conseils pouvant leur permettre de mieux gérer et d'entretenir leurs bêtes dans leurs bergeries.

Juste après cette remise de géniteurs, le ministre de l'agriculture s'est rendu à Agotimé Adamé (coté ouest d'Agou Gadzépé, 30 km en aller-retour sur piste), où il a visité un champ de plantation de pépinière (20 000 cabosses de cacaoyers) et une parcelle de cacao sur laquelle le matériel végétal amélioré distribué par la PASA a été utilisé.

Il faut rappeler que la production du café-cacao ne cesse de baisser au fil des années, un secteur qui représente 7 % des recettes d'exportation et 30 % des recettes de produits agricoles. La production est passée de 30 000 tonnes en 1996 à 12 000 tonnes en 2013. Pour la campagne 2013, le Togo ne table que sur 5000 tonnes de production.

Après l'étape d'Agotimé Adamé, le Colonel Ouro-Koura Agadazi a mis le cap sur Kpélé Adeta (150 km au nord de Lomé), dans la préfecture de Kpélé, un grenier agricole spécialisé dans la culture et dans la production du riz. A Adeta, il s'est agit d'une opération d'achats du riz par l'Agence Nationale de la

Sécurité Alimentaire du Togo (ANSAT). Environ 11 tonnes de riz d'un coût global de 4 085 000 FCFA ont été achetés au comptant auprès des producteurs sur les sites de Kpélé Adeta et Kpélé Toutou. Des centaines de sacs ont été aussitôt convoyés à Lomé pour être stockés à la direction de l'ANSAT. C'est le ministre lui-même qui a procédé au paiement en remettant en mains propres, les sommes à chaque producteur du riz.

"La préfecture de Kpélé est un grenier du riz, la saison agricole 2012-2013 a été excédentaire dans la production du riz. Il n'est un secret pour personne de la mission que le gouvernement s'est assigné dans le but d'améliorer les conditions de vie des populations", a indiqué le Colonel Ouro-Koura Agadazi. Juste après cette opération d'achats du riz, le ministre a achevé sa tournée par une supervision des achats de l'ANSAT à Avétonou (105km au nord de Lomé), après avoir fait un crochet à l'Institut National de Formation Agricole (INFA) de Tové où il a présidé la cérémonie de clôture d'une mission d'appui à la mise en place de l'approche sectorielle dans le secteur agricole au Togo organisée par la FAO.

Source : savoirnews

## A LA DÉCOUVERTE DU MARCHÉ DE CÉRÉALES D'AKPÈSSÈMÈ À ATAKPAMÉ

Atakpamé est une ville cosmopolite chef lieu de la région des plateaux. Ville commerciale dont les ressources proviennent de l'agriculture. Cette localité dispose de plusieurs marchés dont celui d'Akpèssèmè situé entre les quartiers Nyékonakpoè et babamé. Akpèssèmè est un marché de céréales construit par la mairie de la ville avec l'appui financier d'AJAN (Association de Jumelage entre Atakpamé et Niort). Sa construction a été sous la demande des femmes commerçantes de céréales qui ont manifesté leur désir ardent de s'organiser en groupements et associations. Installé en plein cœur de la ville aux sept collines, Ce marché a été construit depuis les années 2000 et s'anime tous les Mardis, jeudis et Samedis. Il approvisionne Lomé la capitale et les autres pays voisins (le Bénin, le Ghana et Burkina- Faso) et parfois même le Niger. Plus d'une dizaine de véhicules font leur chargement à chaque jour de marché, ce qui explique la main d'œuvre que ce marché a créé et aussi la réduction du chômage dans la localité. Le président de l'Association des Jeunes Chargeurs de Sacs Céréales de l'Ogou (AJCSCO) M. Komi HOUNKPATI alias Kongo témoigne : « Nous sommes ici

en Association et nous chargeons dès fois huit à dix véhicules de six (6) tonnes de marchandises par jour de marché. On y trouve dans le marché, du Mais, le mil, le sorgho, le haricot et du soja. Et c'est notre marché qui alimente presque tout Lomé et les pays limitrophes du Togo ». Les femmes revendeuses ont une mission, celle d'aller dans les fermes les plus reculées pour s'approvisionner et ont des stocks personnels dans leur domicile et de petits magasins au marché ou la vente se fait en harmonie avec toutes les autres femmes du marché. La détermination et l'union de ces femmes font d'elles, les plus riches dans le marché. C'est ainsi qu'elles se sont regroupées au sein de l'association des femmes revendeuses de céréales du marché d'Akpessemè conduite par Mme ODAH Lassi. Avant les années 2000, le marché des céréales se trouvait dans le quartier Houdou, où l'espace n'était pas suffisante et aussi avec des accidents de circulation qui surviennent les jours de marchés. C'est grâce à la coopération de jumelage entre la ville de Niort (France) et celle d'Atakpamé (AJAN) que ce nouveau marché avait vu le jour. Environ 180 à 250 tonnes de céréales sont évacués par semaine à destination de



Lomé et des pays voisins, cela dépend de la saison. La vente de ces produits se fait en commun accord du prix qui a été toujours uniformisé. Les transporteurs, les chargeurs et les revendeuses se frottent tous les deux (2) jours de la semaine, cela n'empêche qu'il n'ait des divergences qui sont souvent traités par les autorités de la ville et le partenaire

direct qui est AJAN. C'est cette association partenaire a également construit dans la localité, le marché aux légumes toujours à Akpèssèmè et celui des fruits au carrefour d'Agbonou sur la route nationale n°1. **Amégan Le Roi**

(Correspondant dans la Région des Plateaux)

# UN NOUVEAU BUREAU POUR LA COOPÉRATIVE DES PÊCHEURS, M. TETEVİ K. KOUDZO RECONDUIT POUR 3 ANS

Membre de la Coordination Togolaise des Organisation Paysannes et de Producteurs Agricoles (CTOP), l'Union des Coopératives de Pêche Maritime (UNICOPEMA) a tenu une Assemblée Générale Extraordinaire, le jeudi 29 Août 2013 à son siège, à la maison de pêche dans la zone portuaire (Katanga) à Lomé. Cette AG a accouché d'un nouveau bureau de neuf personnes conduit par M. TETEVİ Kodzo Koudzo.



Le président réélu, M. Tétévi Koudzo continue les chantiers entamés au cours de la période transitoire passé, afin de permettre à toutes les coopératives de base membres de l'UNICOPEMA d'évoluer. Il a aussi demandé à tous les membres de cultiver le pardon, la compréhension afin que la paix puisse régner entre tous les pêcheurs.

Cette assemblée a été pour les délégués des quatorze (14) Coopératives de base qui composent l'UNICOPEMA, l'occasion de revenir sur les différents cycles qui ont marqué le mandat du bureau sortant de la coopérative des pêcheurs ; ceci a été fait à travers la présentation des rapports moral, d'activité et financier. L'accent a été également mis sur les nouvelles réformes engagées et surtout la redynamisation des activités de l'UNICOPEMA pour se conformer aux dispositions de la loi de l'OHADA. Le bureau sortant a pris soin de rappeler aussi les activités en perspective et les projets en cours de réalisation.

Abordant dans le même sens, le représentant du Ministre de l'Agriculture de l'Élevage et de la Pêche a réitéré que la tension qui avait prévalu dans le passé puisse être enterré.

Il est à rappeler que ces élections se sont déroulées en présence du deuxième conseiller de la Coordination Togolaise des Organisation Paysannes

Selon le nouveau Président élu, ce nouveau mandat permettra de



Quelques membres lors de l'AG

et de Producteurs Agricoles (CTOP), des représentants de l'ICAT (Institut de Conseils et d'Appui Technique), de la Direction de l'élevage, de la Direction de l'Agriculture et autres.

### Voici la composition du nouveau bureau du Conseil d'Administration:

Président : M. TETEVİ Kodzo Koudzo

Vice Président : M. AKLASSOU Koffi

Secrétaire Général : M. AMETEPE Amédji

Secrétaire Général Adjoint: M. HUNLEDE Kissimbo

Trésorier Général: M. GNAVO

Komlantsé Gnaoudji

Trésorier Général Adjoint: M. HUNSUNUKPE Christian

1ère Conseillère: Mme KOUDAYA Ehui

2eme Conseiller: M. FIATPE Djange

3ème Conseillère: Mme KINDONOU Clémence

### Comité de Surveillance

Président : M. DOGBATSEY Kokou

1er Rapporteur : M. HOUSSOUNOUKPE Kossigan

2eme Rapporteur : M. AMEH Antony

Serge Mensah

## La BOAD finance un projet avicole de 3 milliards de F.CFA



La Banque ouest africaine de développement (BOAD) a procédé 29 août 2013 à la signature d'un contrat de financement de 3 milliards de Fcfa à la société agricole VINOLIA SA à Lomé.

Selon les termes de ce contrat, la BOAD met à la disposition la société VINOLIA ces fonds pour le financement partiel d'un projet d'implantation d'une ferme agricole moderne d'élevage de poussins ponte à Agbélouvé (Localité situé à environ 60 km au Nord de Lomé).

« Ce projet a pour objectif

de moderniser la filière avicole au Togo, en vue de contribuer à un approvisionnement du marché national en produit de qualité» a indiqué Essoham Charles WALLA AZOUMARO, le président du conseil d'Administration de la société agricole VINOLIA SA.

Il faut noter que ce financement de la BOAD à la société VINOLIA S, porte le niveau de ses financements au Togo à 247 milliards de F.CFA dont 82 milliards destiné au secteur privé.

Source : Afreepress

## PRODUITS & SERVICES DE MONFITH SARLU

### 1. Les Insecticides

-Pour la lutte contre les ravageurs des cultures maraichères et le niébé-haricot (CYPERCAL, PILORI...)

-Pour la lutte contre les ravageurs des cultures vivrières (ACTELIC SPER, CELPHOS...)

-Pour la lutte contre les ravageurs des cultures fruitières (PYCRICAL, CALLIDIM...)

-Pour la lutte contre les serpents (SNACKAWAY...)

-Pour la lutte contre les ravageurs des gazons (DIAFURAN, DUREXA...)

-Pour le traitement des bois contre les termites et la destruction des termitières (PYRICAL, DURS BAN...)

### 2. Les nématicides

Pour le traitement des parcelles de culture et les planches de pépinière contre les insectes et les nématodes (DIAFURAN, RUGBY...)

### 3. Les fongicides

-Pour la prévention des cultures maraichère, vivrière, fruitière, cacaoyère et caféière contre les champignons (CALLOMIL PLUS, NORDOX...)

-Pour le traitement des maladies fongiques des diverses cultures (IVORY, BANKO PLUS...)

### 4. Les herbicides

- L'herbicide total pour le désherbage des parcelles exploitables (KALACH 360 SL),

-Les herbicides sélectifs de prélevée des cultures du maïs, du riz, du coton (PRIMAGRAM, CALLISTAR, CALLIFORG...)

- Les herbicides sélectifs de post-levée du maïs du riz, du sorgho (CALLIHERBE, CALRIZ, ARYSTAR...)

### 5. Les produits vétérinaires

- Pour le traitement contre les ectoparasites (DOMINEX, ECTOSTOP...)

### 6. Les rodenticides

- Pour la lutte contre les souris et les rats (DEBELLO, VERTOX, STORM...)

### 7. Les produits de traitement des semences

- Pour la lutte contre les fontes de semi, les insectes et les oiseaux avant la levée des grains (CALTHIO C...)

### 8. Les semences améliorées

-Des cultures maraichères (TOMATE, OIGNON, CONCOMBRE, LAITUE, PASTÈQUE, GOMBO, CAROTTE, CHOU...)

-Des cultures céréalières (MAÏS, RIZ, SOJA...)

### 9. Les engrais

- Les engrais vivriers : le NPK 15.15.15 ; l'urée 46%N

-Les engrais maraichères : le NPK 10.20.20

-Les engrais liquides (foliaires) équilibrées (CALLIFERT)

### 10. Les pulvérisateurs de marque OSATU et SOLO

-Le pulvérisateur à dos à pression entretenue de contenance 16 litres de bouillie

-Le pulvérisateur à dos à pression entretenue de contenance 7 litres de bouillie

-Le pulvérisateur motorisé à pression continue de contenance 12 litres et 16 litres

### 11. Les équipements agricoles

- Tracteurs et accessoires

- Motoculteurs et accessoires

- Egreneuses, batteuses, râpeuses...

- Multicultures et accessoires

### Nos services

#### 1. Le traitement phytosanitaire

- Désherbage des champs

- Entretien et traitement des espaces verts

- Suivi et évaluation des opérations champêtres

#### 2. Les traitements sanitaires

- Traitement contre les moustiques, les cafards, les geckos

- Traitement contre les serpents

- Traitement contre les pipistrelles (chauves-souris des plafonds)

#### 3. Les fumigations

- Fumigation des denrées stockées en sacs, en vrac dans un conteneur ou dans un bateau

- Fumigation des bois d'œuvre

#### 4. La vidange des fosses septiques

Immeuble BIMATE-Totsi, 05 BP 80 Lomé 05  
Tél: (+228) 22 51 95 52 / 22 47 42 03 Fax: (+228) 23 20 62 42  
E-mail: monfith.togo2012@yahoo.fr



# MONFITH SARLU

Distribution d'Intrants et Matériels Agricoles,  
Services de Traitements Phytosanitaire et Sanitaire,  
Etudes & Contrôles,  
Réalisation Travaux Publics et Connexes



Immeuble BIMATE-Totsi, 05 BP 80 Lomé 05  
Tél: (+228) 22 51 95 52 / 22 47 42 04 Fax: (+228) 23 20 62 42  
E-mail: monfith.togo2012@yahoo.fr

*MONFITH Sarlu,  
pour vous apporter des solutions durables*



Agence Dapaong  
Quartier Nassabé,  
route de CINKASSE  
en face de l'Hôtel  
la Princesse  
Tél: 91 66 59 98

Agence Lomé  
Nyékonakpoè,  
près du laboratoire  
Loko-Donou  
Tél: 23 20 24 17

Agence  
Agbodrafo  
Qt Toganou  
Tél: 23 38 62 51/  
90 99 17 92 / 90

Agence Notsé  
A 100m de la Nationale  
No 1 Rue de l'hôpital-  
Marché Tél: 22 3512 47 /  
91 51 11 95 / 90 99 17 92

Agence Sokodé  
Marché de KOMAH 1,  
face dépôt vente de  
charbon de bois  
Tél: 90 86 32 69

Agence Kara  
Quartier Tomdè, en face  
du service des Affaires  
Sociales Tél: 22 47 48 75 /  
91 25 36 49

## Riz Délice, l'essayer c'est l'adopter



Sac de 5kg  
Sac de 25kg

EN VENTE  
PARTOUT



DISTRIBUE PAR RESOP

BÉNIN : (229) 21 14 91 57 / TOGO : (228) 238 75 75

